



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 février 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une correspondance datée du 12 février 2013 émanant de M. Dioncounda Traoré, Président par intérim de la République du Mali (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette correspondance à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

[Original : français]

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes plus vifs remerciements pour vos efforts visant à consolider la paix et la stabilité au Mali. Votre décision d'établir une présence multidisciplinaire des Nations Unies à Bamako témoigne de votre plein engagement auprès du peuple malien.

Comme vous le savez, l'action des forces armées maliennes appuyées par les forces armées françaises a permis de contenir la menace terroriste au Mali. C'est dans ce contexte que la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) a commencé à se déployer.

Cependant, l'objectif de libération du territoire du Mali n'est pas encore atteint et la paix n'est toujours pas instaurée. La présence des terroristes sur une partie de notre territoire reste également une menace pour la sécurité sous-régionale et même internationale.

Il est alors essentiel que la présence au Mali de la communauté internationale soit configurée pour soutenir tout d'abord le rétablissement de l'intégrité territoriale, la restauration de la paix et ensuite la stabilisation du pays.

À cet égard, je sollicite votre soutien à une mise en place rapide de la MISMA selon les dispositifs de la résolution 2085 (2012) du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la restauration de l'autorité et de la souveraineté de l'État malien sur l'ensemble du territoire.

La réalisation de ces objectifs nous conduira vers la transformation de la MISMA en une opération de stabilisation et de maintien de la paix de l'ONU.

Par ailleurs, nous restons convaincus de la nécessité d'un dialogue politique entre Maliens. L'adoption, le 29 janvier 2013, de la feuille de route constitue une étape décisive dans l'avancée de ce processus politique qui doit conduire à la tenue d'élections, que je souhaite avant le 31 juillet prochain, dans le prolongement d'un dialogue intermalien, incluant toutes les communautés du Nord-Mali dans le respect de l'intégrité territoriale et de la laïcité. Il est important que le Bureau des Nations Unies au Mali nous accompagne dans ce processus en jouant un rôle de facilitateur et de conseil. Du reste, nous nous réjouissons des liens de coopération que nous sommes en train de développer avec le bureau multidisciplinaire que vous venez d'établir à Bamako.

En saluant une fois de plus la volonté de la communauté internationale d'aider le Mali à sortir de la crise qu'il connaît, nous souhaitons que les efforts de cette communauté se poursuivent en étroite collaboration avec les autorités maliennes. Dans cette perspective, j'ai l'honneur et le plaisir de porter à votre connaissance qu'une mission de haut niveau se rendra, dans les prochains jours, à Paris et New York auprès des autorités françaises, de vous-même, du Secrétariat des Nations Unies et des membres du Conseil de sécurité dans le but d'échanger sur les questions relatives à l'appui international au Mali, y compris celui de l'ONU.

(Signé) Dioncounda **Traoré**